

Eh, merde !

A propos de la circulaire sur les remplacements, *l'A.P.* publication du SNETAA, en date de février 2006, en profite pour informer les enseignants sur la nature des « chefs d'établissements » et en donner sa définition :

« **personnels *aux ordres*, instruments d'un confort administratif devant exécuter sans moyens nouveaux les tâches des rectorats que, par ailleurs, l'on dégraisse...** ».

On ne s'étonnerait pas de trouver ces injures dans la presse la plus anti-républicaine ; on est surpris de trouver cela dans la revue du principal syndicat d'une Fédération qui compte un syndicat de personnels de direction parmi ses membres.

Voilà les personnels de direction « **ménageant la chèvre et le chou** », voilà « **chaque chef d'établissement (...) malheureusement laissé libre de ses choix en matière de protocole** ».

Car c'est bien connu, le chef d'établissement est préoccupé de sa seule carrière, à quoi il sacrifie tout et le reste, obsédé par le souci de complaire au rectorat, devant les *desiderata* d'une administration *Melmoth*, thuriféraire satanique d'un *Leviathan* obscur, mais par là-même, d'autant plus inquiétant. Haro, donc sur le Proviseur !

Ah ! que la vie serait belle si tout était aussi simpliste que le SNETAA se l'imagine ! D'un côté **les forces du Mal**, comme dit l'autre, de l'autre le SNETAA, chevalier blanc vigilant et garant de **l'orthodoxie du Bien** (la « *bushrie* » fait des petits).

Je ne m'abaisserai pas à rectifier ces mômeries syndicales. Sans être particulièrement *aux ordres* je suis fonctionnaire, et comme tel soumis à certaines obligations que la République a définies. Obligations qui sont celles de tout membre de l'Education nationale. Ma fonction se définit précisément comme « *représentant de l'Etat* ». C'est une très belle définition républicaine, puisque l'Etat est « *la forme politique de la Nation* », ce qui implique que le Proviseur représente « *la volonté générale* », comme dit ROUSSEAU, ou, pour faire simple : **l'intérêt général**. Il est la présence de l'Etat au Lycée.

Etymologiquement, Proviseur vient de *provideo* qui, dès le latin, désignait le fait de pourvoir et de protéger. C'est l'essence de ma fonction, et n'en déplaise au SNETAA, l'essentiel de mon activité.

Un chef d'établissement mécontent